



Toulouse, le 26 juillet 2016

## **Communiqué de presse**

### **Entrenez et Innovez en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée : La Région lance la 5ème édition du concours « Coup de pousse »**

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée organise la 5ème édition du concours Coup de Pousse. Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projets et jeunes entreprises de moins de 5 ans, développant une innovation, implantées ou souhaitant s'implanter sur le territoire de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Il est ouvert à tous les domaines d'activités et à tous les types d'innovation : technologique, d'usage, sociale, de produits, de procédés, de marketing, d'organisation...

Les projets présentés devront s'inscrire dans les filières d'excellence du territoire et répondre aux grands défis sociétaux auxquels la Région est confrontée : transition énergétique et gestion sobre des ressources, adaptation au changement climatique/ transition numérique/ r enouveau industriel/ sécurité, mobilité et cadre de vie durable/ vie, santé, bien-être, sécurité alimentaire et défi démographique/ éducation, intégration, lutte contre les inégalités.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 5 septembre 2016. Ce concours est doté d'une enveloppe de 800 000 € qui récompensera 10 à 14 lauréats. Les lauréats, outre une subvention de 20 000 € maximum pour les porteurs de projet (personnes physiques) et de 100 000 € maximum pour les entreprises, bénéficieront d'un accompagnement et d'une communication renforcés.

#### **L'entrepreneuriat et l'innovation sont au cœur des actions engagées par la Région**

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée, affiche sa volonté : « *nous voulons favoriser par tous les moyens l'innovation, la création d'entreprises et d'emplois nouveaux. Pour cela nous mettons en œuvre une politique de prospection de porteurs de projet tant au niveau du marché régional que national à travers différents types d'actions, les concours Coup de Pousse et Les Inn'Ovations en font partie.* »

Pour 2016, ces deux concours sont étendus à l'ensemble du territoire de la région, sous la bannière commune « **Entrenez et Innovez en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée** », en partenariat étroit avec les acteurs de terrain tels que Synersud, le réseau de pépinières, les réseaux consulaires et Madeeli l'Agence régionale du développement économique, de l'export et de l'innovation.

**L'appel à projets est donc ouvert jusqu'au 5 septembre 2016.**

**Pour connaître les modalités du concours Coup de Pousse et télécharger le dossier de candidature : rendez-vous sur le site internet de la Région**

**<http://www.regionlrmp.fr/Concours-Coup-de-Pousse-2016> et ci-joint le dépliant.**

Le concours des Inn'Ovations s'adresse lui à un public plus large : entreprises industrielles ou artisanales, Scop, lycées, équipes de recherche, établissements de formation dont le projet d'innovation est au minimum prototypé au mieux commercialisé ou en phase de l'être. Organisé par Madeeli et financé par la Région, l'Union Européenne et ses partenaires (BNP Paribas et EDF), il a pour objectif d'encourager l'innovation, de valoriser les porteurs de projets, de promouvoir des produits, procédés ou services innovants proposés par des candidats implantés dans la région. Il sera lancé à la rentrée.

#### **Les chiffres du concours Coup de Pousse :**

- 4 éditions depuis 2012
- 939 candidats : le nombre de candidats a été multiplié par 2,5 entre 2012 et 2015 pour s'établir à 327 en 2015
- 46 lauréats avec de la création d'ici 3 ans de près de 650 emplois et 90 M€ de chiffres d'affaire
- 75 comités d'experts publics/privés organisés pour accompagner les lauréats dans le démarrage et le développement de leur entreprise dans les deux ans qui suivent l'obtention de la subvention

#### **Les structures d'accompagnement partenaires**

**Synersud** fédère 21 structures en charge d'accompagner la création et le premier développement d'entreprises innovantes (pépinières, maisons des entreprises, incubateurs..) réparties dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.

**Madeeli**, l'Agence du développement économique, de l'export et de l'innovation, soutient le développement, l'innovation et l'internationalisation des entreprises tout en renforçant l'attractivité du territoire régional. Elle anime le Rézopep, qui fédère 21 pépinières d'entreprises représentant avec leurs antennes, 28 structures réparties dans les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn

et du Tarn-et Garonne.

**Réseaux consulaires** : la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie regroupent 30 chambres consulaires locales. Ces acteurs de « terrain » accompagnent les projets de création, de reprise et de développement d'entreprises en proposant des parcours individualisés associant conseil, suivi et formation.

■ Contact presse :

Elsa THIEBAUT : [elsa.thiebaut@regionlrmp.fr](mailto:elsa.thiebaut@regionlrmp.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - port. : 06 76 24 25 55